



**Le groupement professionnel genevois de
référence pour la branche verte**

Vous invite à le rejoindre

**Devenez membre d'une association professionnelle
dynamique qui œuvre en faveur de ses membres et du
métier et bénéficiez de nombreux avantages**

www.jardinsuisse-geneve.ch

Secrétariat : rue de Saint-Jean 98 Case postale 5278 1211 Genève 11
Tél : +4158 715 32 09 ✉ nathalie.bloch@fer-ge.ch



Une branche professionnelle n'est rien sans la solidarité de ses acteurs – une solidarité qui trouve souvent forme dans une association professionnelle faisant référence aux yeux de tous.

Avec plus de 55 entreprises membres, employant plus de 700 personnes, JardinSuisse – Genève est l'association patronale genevoise qui regroupe les principales entreprises genevoises de paysagisme, ainsi que des pépiniéristes et des floriculteurs. Depuis plus de 50 ans, cette association se bat pour le soutien, la reconnaissance et la défense du travail de ses membres, ainsi qu'en faveur de la formation professionnelle.

Le syndicat patronal corporatif des pépiniéristes a été fondé dans les années 1930. Le groupement est devenu, en 1964, l'association genevoise des entrepreneurs de parcs et jardins, pépiniéristes et arboriculteurs, pour s'appeler depuis 2007, JardinSuisse – Genève, lorsqu'elle est devenue membre de JardinSuisse, association faîtière.

Les entreprises membres de JardinSuisse – Genève offrent des prestations de qualité à tous les niveaux : un personnel qualifié et fiable; un matériel adéquat; un service personnalisé et des prestations compétitives. L'association promeut ces qualités auprès des particuliers et des mandataires.

Etre membre de JardinSuisse - Genève c'est :

- S'unir pour permettre et valoriser le travail de qualité des entreprises de la branche verte.
- Permettre au métier de survivre grâce à une formation professionnelle de qualité.
- Se faire entendre sur le plan politique.
- Lutter pour préserver, tant que faire se peut, la concurrence notamment nationale et étrangère.

Vos avantages

Des avantages financiers directs :

- ✓ Pouvoir **profiter d'un contrat collectif en matière d'assurance-maladie perte de gain pour le personnel à des taux particulièrement intéressants**, soit 80% du salaire couvert dès le 2^{ème} jour d'incapacité de travail avec un taux de cotisation de 2.92% (taux 2017).
- ✓ **Obtenir de l'assistance juridique (gratuite) en matière de droit du travail** par le biais du secrétariat.
- ✓ **Pouvoir bénéficier de prix préférentiels à l'occasion de formations**, tel le cours annuel pour être reconnu dans le cadre la réalisation et du suivi des travaux compensatoires issus des décisions d'abattage dont le montant atteint ou dépasse CHF 20'000.-.



- ✓ **Bénéficiaire d'une prime d'encouragement à l'apprentissage** en faveur des entreprises formatrices qui se concrétise par le versement, à l'entreprise formatrice membre, d'un montant forfaitaire de CHF 500.-- par apprenti.
- ✓ **Bénéficiaire d'une participation à la prévention des accidents** qui se concrétise par le remboursement des cours tronçonneuse et des cours pour travaux en hauteur que les entreprises ont organisés pour leurs employés via un organisme de formation reconnu.
- ✓ Bénéficiaire d'une participation à la formation professionnelle qui se concrétise par le **remboursement la cotisation au Fonds pour la formation professionnelle des horticulteurs et fleuristes (FFP-HF)**.
- ✓ Pouvoir **être en conformité en matière de sécurité au travail** par le biais d'une solution de branche en matière de sécurité au travail (MSST) et bénéficier des cours obligatoires (via JardinSuisse-Suisse) pour un coût de CHF 600.-- pour deux ans et ensuite CHF 100.-- / année.
- ✓ Avoir l'information pour pouvoir bénéficier des prestations de la commission paritaire (CPPJ) :
 - Une **indemnité** (versée à l'employeur) **pour les personnes qui suivent les cours de brevet de contremaître / maîtrise** s'élevant à 90% du salaire horaire brut des heures perdues.
 - Une **indemnité** (versée à l'employeur) **pour les personnes qui suivent les cours de permis machiniste et de conducteurs de nacelles** s'élevant à 90% du salaire horaire brut des heures perdues.
 - Une **participation aux frais d'écologie pour le permis machiniste** s'élevant à 66% des frais engagés par l'entreprise.
 - Une **indemnité** (versée à l'employeur) **pour les personnes qui suivent les cours de formation continue des chauffeurs** selon l'ordonnance sur l'admission des chauffeurs professionnels (OACP) s'élevant à 90% du salaire horaire brut des heures perdues.
 - Une **participation aux frais d'écologie** des cours de formation continue des chauffeurs à concurrence d'un forfait de CHF. 160.- par module suivi par employé.

Des avantages pour votre entreprise :

- ✓ Bénéficiaire d'une action constante pour sa profession et participer à une action de lobbying.
- ✓ Valoriser son entreprise en pouvant afficher le logo de membre de 
- ✓ Soutenir de meilleures conditions cadres pour les entreprises et le secteur du paysagisme en général.
- ✓ Faire perdurer le métier en encourageant et soutenant la formation et le perfectionnement professionnels.



- ✓ Participer à l'élaboration, la négociation de la Convention collective de travail du secteur et donc à la définition des conditions minimales de travail et de salaire de la branche.
- ✓ Bénéficier des nombreuses prestations de JardinSuisse (association faîtière), comme une garantie de construction, l'analyse de prélèvement d'échantillons de sols ou les expertises et estimations lors de désaccords.
- ✓ Avoir accès à une solution globale de gestion, de la caisse AVS aux allocations familiales, de la gestion des salaires en ligne à la caisse de 2e pilier en passant par des formations sur le droit du travail.
- ✓ Disposer d'informations régulières par le biais des circulaires sur les nouveautés politiques, économiques ou administratives qui touchent directement les entreprises du secteur et/ou via la zone privée du site internet **www.jardinsuisse-geneve.ch**.
- ✓ Etre convié aux événements de l'association et rencontrer notamment les principaux acteurs politiques et/ou publics directement ou indirectement liés au métier (représentants de la DGAN, de l'OFPC, du Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA)).

La cotisation annuelle à JardinSuisse – Genève est OFFERTE la première année.

L'adhésion à JardinSuisse – Genève implique :

- *L'adhésion à l'association faîtière, JardinSuisse (OBLIGATOIRE).*
- *L'affiliation à la Caisse FER CIAM 106.1 ou à la caisse AVS de JardinSuisse (Suisse) (OBLIGATOIRE).*
- *L'affiliation au contrat cadre d'assurance – maladie perte de gain de l'association (facultatif).*
- *L'affiliation à la caisse de prévoyance de JardinSuisse - Genève, laquelle assume les prestations sociales dues par les entreprises à leurs travailleurs d'exploitation en ce qui concerne les vacances, jours fériés, absences justifiées et compléments militaires (facultative durant les 3 premières années d'adhésion à JardinSuisse – Genève).*

Pour adhérer à notre groupement et bénéficier des avantages et services décrits ci-dessus, il vous suffit de compléter le formulaire annexé ou de le télécharger sur notre site et de nous l'envoyer dûment rempli.



Le comité statue sur les demandes d'adhésion. L'entreprise qui sollicite son adhésion est visitée par 2 membres du comité qui rapportent au comité et formulent un préavis, conformément au règlement d'admission (qui peut être téléchargé sur le site internet - menu « devenir membre »).

Des questions ?

N'hésitez pas à prendre contact avec
le secrétariat permanent (058 715 32 09)
ou avec le président (078 721 86 93).

Ils se feront un plaisir de vous répondre.



Les membres de JardinSuisse – Genève :

Les paysagistes et pépiniéristes à votre service :

AB JARDIN Sàrl Route de Presinge 63, 1241 Puplinge 022 349 53 77 www.abjardin.ch	ABDF BONADEI & CHASSOT Route de Chancy 414, 1237 Avully 022 349 53 77
ARBORIPARC LF SA Chemin de la Bordière 3, 1213 Onex 022 793 25 23 www.arboriparc.com	ARBORITECH SOINS AUX ARBRES SÀRL Chemin de Sales 10, Case postale 409, 1214 Vernier 022 341 38 41
ARROSAGES & JARDINS SÀRL Chemin des Sales 10, Case postale 409, 1214 Vernier 022 341 38 41	ATELIER VERT SA - PLANTES ET CONSTRUCTIONS Route de Cartigny 3, 1236 Cartigny 022 756 28 93 www.ateliervert.ch
BAUMGARTNER Jonas SA Chemin des Bouvreuils 1, 1234 Vessy 079 526 23 66	BAUSSANT PAYSAGES SA Chemin de Sous-Ville 36, 1226 Thônex 022 347 04 05 www.baussant.ch
BEGREEN TP Rue du Grand-Bureau 17 1227 Les Acacias 079 851 46 20 www.begreentp.ch	BEP SA Route de Bossey 68, 1256 Troinex 022 899 11 40 www.bep-sa.ch
BOCCARD PARCS & JARDINS SA Route de la Croix-en-Champagne 6, 1236 Cartigny 022 798 43 43 www.boccardsa.ch	PÉPINIÈRES GENEVOISES BOCCARD SA Route de Merley 46, Case postale 161, 1233 Bernex 022 757 50 00 www.pepinieresgenevoises.ch
BUTTY & CIE Chemin de Sales 10, Case postale 409, 1214 Vernier 022 341 38 41	BUTTY JARDINS SÀRL Chemin de Sales 10, case postale 409, 1214 Vernier 022 341 38 41
CANOPEE PAYSAGISME Chemin de Brive 2, 1283 Dardagny 022 340 51 18 www.canopee.ch	CLIVAZ PAUL Rue de Bernex 292B, 1233 Bernex 022 757 20 97
CRETIER DANIEL Chemin des Corneilles 13, 1226 Thônex 079 606 38 40	CUJEAN PHILIPPE Horticulteur-Paysagiste Chemin de l'Erse 10, 1218 Le Grand-Saconnex 022 798 27 11
CUNHA Manuel Avenue de Vaudagne 20, 1217 Meyrin 078 892 86 34	DAL BUSCO SA Route de Cornière 70, 1241 Puplinge 022 349 74 33 www.dalbusco.ch
DANUSER PAYSAGISTE Chemin de la Chevillarde 16B, 1208 Genève 022 736 12 19	ENVIRONNEMENT 2000 Route de l'Etraz 114, 1290 Versoix 022 779 10 04 www.environnement2000.ch
EXTÉRIEURS 2000 SA Chemin Plein-Vent 23, 1228 Plan-Les-Ouates 022 771 35 15 www.exterieurs2000.ch	FILLON PARCS ET JARDINS Route de Pré-Lauret 55, 1233 Bernex 022 757 36 79
G. MORICHON Sàrl Chemin de la Gravière 4, 1227 Les Acacias 022 300 01 68	JB JARDINS SA Avenue de Budé 10, 1202 Genève 022 733 13 36 www.jb-entretien-jardins.ch
JACQUET SA Rue des Vollandes 23, Case postale 6149, 1211 Genève 6 022 849 80 00 www.jacquet.ch	JARDIN D'EDEN FRANCO PORCARELLI Sàrl Rue du Vieux-Chêne 18 B 1224 Chêne-Bougeries 022 349 83 54
JARDIN PASSION SA Chemin de l'Espagne 15, Case postale 282, 1233 Bernex 022 366 14 14	JAUCH DANIEL Route de Compois 24, 1252 Meinier 022 752 10 75
JARDIN-CREATION Sàrl Route des Fayard 13, 1239 Collex 022 731 96 24 www.jardin-creation.ch	JOUSSON JARDIN – M. Sylvain JOUSSON Ch. Du Tonkin 6, 1242 Satigny 078 866 37 23

LANDCARE TREECARE – Desmond SIMPSON Chemin Delay 7 1214 Vernier 078 925 25 08	LEONELLI & FILS Route de Base 66, 1232 Confignon 022 794 80 66 www.leonelli.ch
MAILLARD JEAN-PIERRE Chemin Median 10, 1213 Petit-Lancy 022 793 57 74	MARTIN PAYSAGE, succursale de Rampini & Cie SA Route de Thonon 152C, 1222 Vézenaz 022 722 17 10 www.martinpaysage.ch
MARTIN ET MARTIN SA route d'Hermance 105, Case postale 54, 1245 Collonge-Bellerive 022 752 66 56	MENU JOSEPH SA Chemin des Vaulx 28, 1228 Plan-les-Ouates 022 771 26 78 www.josephmenu.ch
PIERRE MERMOUD Route de Sézegnin 69 1285 Athenaz 022 756 29 75	PAYSAGE UNI-VERT, THIERRY MONNAT Route du Prieur 34, 1257 La Croix-de-Rozon 022 743 19 66
NUSSBAUMER PARCS & JARDINS SARL Chemin des Chanats 42, 1293 Bellevue 022 774 18 07	JEAN MICHEL PERNET PAYSAGISTE Avenue de la Martinière 5, 1225 Chêne-Bourg 022 349 96 50
PAYSAGE DOS SANTOS SÀRL Route de Mon-Idée 156, 1253 Vandoeuvres 022 700 37 22	PIASIO SA Chemin du Champ-des-Filles 4, Case postale 160, 1228 Plan-les-Ouates 022 706 25 00
PERSPECTIVES PAYSAGE Ch. J.-Ph. De Sauvage 37 1219 Châtelaine 022 566 07 44	PRATOLINI STEPHANE Chemin des Vidollets 19, 1214 Vernier 022 341 35 86
POTTU & SEITZ SA Route de Certoux 154 , 1258 Perly 022 754 12 78 www.pottu-seitz.ch	SOL GOLF INTERNATIONAL SWITZERLAND Sàrl c/o Ochsner & Associés Quai Gustave-Ador 2, 1207 Genève 022 786 88 66
REALSPORT GENÈVE SA Route de Bossey 68, 1256 Troinex 022 899 11 45 www.realsport.ch	TRUCHET JARDINIER SA Rue du Bois-du-Lan 8, 1217 Meyrin 022 989 11 12 www.truchet.ch
PHILIPPE SCHAEFER Sàrl Chemin des Bis-de-Troinex 7, 1256 Troinex 022 890 05 05	VR ENVIRONNEMENT Sàrl Place du Rondeau 7, 1227 Carouge 022 800 21 80
VUILLEMIN PATRICK PAYSAGISTE Route de l'Hospice 62, 1241 Anières 022 751 34 06 www.vuillemin-paysagiste.com	

Les floriculteurs producteurs à votre service :

ELMER Ch. du Chambet 50, 1252 Meinier 022 759 99 00	MILLO & CIE Route de la Garenne 33, 1214 Vernier 022 341 33 40
ROUSSILLON FLEURS Chemin des Ceps 70, Case postale 10, 1217 Meyrin 2 022 782 90 12	TAVERNEY Ch. des Fleurs 11, 1241 Puplinge 022 349 72 02
VERDONNET-BOUCHET Ch. de la Cantonnière 30, 1256 Troinex 022 899 19 50	

Les membres de soutien



www.jardinsuisse-geneve.ch

Un site internet au service de ses membres et des particuliers

1. ENTREPRISE

Entreprise (nom) : _____

Date de création de l'entreprise : _____

Forme de la société (SA, Sàrl, raison individuelle....) : _____

Inscription au registre du commerce : oui ☐ non ☐ (joindre un extrait du RC l'entreprise est inscrite)

Personne de contact (nom et prénom) : _____

Adresse complète : _____

NPA, Localité : _____

Téléphone : _____ Fax : _____ Téléphone portable : _____

e-mail : _____ Site internet : _____

2. DONNEES SUR LE PROPRIETAIRE DE L'ENTREPRISE :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Profession : _____

CFC : oui ☐ non ☐ Si oui : Type de CFC : _____

Maîtrise / Brevet ou ETS horticole : oui ☐ non ☐ Si oui : Type de diplôme : _____

3. ATTACHEMENT AUX DIVERSES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES / INSTITUTIONS :

FER CIAM 106.1 : oui ☐ non ☐ Autres : _____

4. STRUCTURE DE L'ENTREPRISE :

Effectif : Suisses : _____ Permis A : _____ Permis B et C : _____ Frontaliers : _____ Total : _____

Personnel administratif : _____ Personnel technique et d'exploitation : _____

Apprentis : 1^{ère} année : _____ 2^{ème} année : _____ 3^{ème} année : _____

Structure de l'entreprise selon activité, en % :

Paysagère : _____ Commerce : _____ Floriculture : _____ Pépinière : _____ Planification : _____

Structure de l'entreprise selon les salariés, en nombre :

Paysagère : _____ Commerce : _____ Floriculture : _____ Pépinière : _____ Planification : _____

./.

Structure de l'entreprise selon la formation des salariés, en nombre :

Personnel paysagiste : avec CFC : _____ sans CFC : _____

Personnel horticulture : avec CFC : _____ sans CFC : _____

Personnel pépinière : avec CFC : _____ sans CFC : _____

5.NOTA BENE.

L'affiliation à JardinSuisse – Genève entraîne l'affiliation à JardinSuisse (Suisse) ; à la caisse AVS FER CIAM 106.1 et à la caisse de prévoyance sociale de JardinSuisse – Genève et au contrat collectif d'assurance-maladie de JardinSuisse – Genève (conclu avec le Groupe Mutuel), sauf demande d'exception.

Toute entreprise sollicitant son adhésion à JardinSuisse – Genève est visitée par deux membres du comité.

Les demandes d'admission sont transmises au comité de l'association qui décide de l'admission.

Lieu et date : _____

Signature du responsable de l'entreprise: _____

Formulaire à retourner dûment complété à :

JardinSuisse – Genève, case postale 5278, 1211 Genève 11